



Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - [contact@sud-safran.com](mailto:contact@sud-safran.com)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

## Projet de JV Programmes Lanceurs spatiaux Airbus / Safran

Jeudi 23 octobre 2014

### ➤ Les enjeux du business

Avec une prévision d'une dizaine de lancement d'Ariane 6 et 3 à 4 Vega à l'horizon 2020, le chiffre d'affaire de l'activité dépasserait 1 milliard d'Euros en tenant compte des objectifs de réduction de coûts.

Autant dire que les puissants groupes industriels Airbus et Safran, acteurs majeurs de la filière spatiale européenne, comptent bien mettre à profit ce business.

De son côté, plusieurs états européens et notamment l'Etat français ont contribué très fortement aux efforts de financement du spatial et ce depuis l'avènement du programme Ariane.

Airbus, Safran et l'Etat français ont donc un intérêt commun à tirer le meilleur parti de cette activité industrielle et économique même si les enjeux sont à des niveaux différents.

**Quelque soit les rebondissements éventuels sur le projet de JV, ils seront le fait exclusif de décisions prises aux « plus hauts niveaux ».**

**Le rôle des organisations syndicales est d'obtenir toutes les informations sur ce « projet », de les analyser et de prendre toutes les dispositions utiles à la défense des intérêts des salariés, dispositions que leur confère le Code du Travail.**

### ➤ Beaucoup de questions sans vraies réponses

Dire que sans le projet de JV la filière européenne de l'espace pourrait disparaître est un argument utilisé par les deux grands groupes industriels Airbus et Safran pour faire pression sur les décideurs. Mais qui peut croire que l'Europe serait assez folle pour se saborder en abandonnant l'un de ses fleurons, qui plus est lorsqu'il contribue aussi à la défense européenne avec le lancement de satellites militaires ?

C'est pourtant ce qui est relayé auprès des personnels de ces entreprises pour les convaincre.

Nos dirigeants jouent également sur la confusion qui peut naître dans l'esprit des salariés. Ariane6, objet technique nouveau, intéresse professionnellement les salariés (perspective d'avenir). Le raccourci JV = Ariane6 se fait naturellement. Pourtant Ariane6 et la JV sont deux sujets bien distincts, ce que confirme l'expert du CCE (cabinet Secafi).

**En supposant que la JV soit une bonne chose, les conséquences de la création de la JV Programmes Lanceurs Spatiaux doivent être complètement et clairement présentées et justifiées. Or, ce n'est pas du tout le cas à l'heure actuelle.**

La direction affiche une position optimiste pour le périmètre d'Herakles. Mais nous tenons à mettre en garde les salariés face à ce discours de façade.

**A ce jour, la direction est incapable de garantir que les activités de la propulsion militaire seront intégrées dans la JV à l'étape 2.** Si une dissociation Spatial / Militaire intervenait, elle conduirait à de lourdes conséquences.

Le PDG a dit sans ménagement en CCE qu'il projette de sortir la RTDI des Thermo-Structuraux du périmètre de la future JV mais sans en préciser les impacts à court et moyen terme. **Cette annonce soulève de fortes inquiétudes, tant du point de vue social qu'industriel** même si le site de « Safran Céramiques » serait localisé à quelques kilomètres du site du Haillan.

La mise en œuvre de la JV conduirait à une **réduction des effectifs au niveau des fonctions supports** déjà impactées lors de la création d'Herakles. Le PDG ne s'en cache pas **mais la diminution de ces effectifs n'est pas quantifiée.**

**Concernant les statuts sociaux, la direction indique que le schéma utilisé lors de la création d'Herakles pourrait être reproduit.** En gros, pendant 12 mois la direction prépare son accord et les 12 mois suivants elle fait semblant de négocier et soumet à la signature ce qu'elle a décidé . . . Elle n'aura plus qu'à trouver les « partenaires sociaux » pour signer.

Durant la période de création d'Herakles, SUD a sensibilisé les salariés aux risques que comportait la fusion : recul des acquis sociaux et inégalité de traitement entre salariés, dégradations des conditions de travail, 1ere étape de plus larges restructurations industrielles.

A chacune et chacun de faire un bilan pour vérifier nos dires !

## ➤ **Rendu d'avis du CCE et du CLE du Haillan : le 27 octobre**

Emettre un avis favorable, réservé ou défavorable suppose de disposer de suffisamment d'éléments pour le justifier. Or à ce jour, il demeure beaucoup d'incertitudes et de réponses non étayées et non quantifiées. Le nombre de questions posées à la direction n'est pas le gage de la qualité et de l'exhaustivité de ses réponses !

Le CCE dispose de prérogatives qui permettent d'obtenir un vrai éclairage.

**L'étape 1 de la JV c'est la fondation du futur édifice.**

**Et ce futur édifice, c'est Herakles puissance 10 !**

**Il est possible de chercher à savoir dès maintenant,**

**Ou, comme le souhaite la direction, découvrir au fur et à mesure. . .**

### **Conséquences au Haillan**

Si on s'attache à l'activité du site du Haillan, en se limitant au spatial, les propos du PDG se veulent rassurants. Il avance l'argument de l'augmentation significative du nombre de tuyères à produire plus les divergents Vinci. En faisant l'hypothèse où toutes les tuyères P120 d'Ariane6 se feraient au Haillan, à l'horizon 2020, la cadence hypothétique serait d'une trentaine par an (moins d'une quinzaine aujourd'hui). Ce doublement de cadence permettrait le maintien des effectifs de production, mais à terme, les effectifs de soutien à la série diminueraient.

**Pour atteindre les réductions de coûts affichées, il faudra faire moins cher en devant produire plus.**

Comment est-ce possible ? Par de la simplification et de l'automatisation qui sont des « leviers » habituels utilisés dans l'industrie. Rappelons aux plus jeunes que le concept de la tuyère P230 et de l'UMT date de la fin des années 1980 . . . Une architecture « très simplifiée » pour la tuyère P120, des adaptations / modifications / créations de nouveaux moyens de fabrication et d'assemblage des sous ensembles (étude de la future usine en cours avec CLEMESSY), ces projets existent déjà et ils pourraient conduire à des répercussions en terme de conditions de travail et d'emploi.

D'ailleurs l'expert du CCE indique dans son rapport « *il sera donc nécessaire de hausser les cadences à chiffre d'affaires équivalents : les conditions de travail des salariés dans les activités de production risquent de connaître d'importantes modifications* ».

**Sur cet aspect du dossier, la direction ne démontre ni ne quantifie rien, elle se contente de grandes généralités voire banalités (optimisations, synergies, . . .) sans rien dévoiler pour l'instant.**

En CE au Haillan et en CCE, elle a pourtant donné le coût prévisionnel du moteur P120, affichant même une incertitude de moins de 5%. Pour SUD, **si la direction est en capacité de fournir ce chiffre c'est qu'elle a estimé sa marge, les effectifs et les investissements associés.**

**Autre risque du projet : la phase de transition de P80 + MPS + P120 développement et début série d'ici 2020 ?** Aujourd'hui Herakles est incapable de produire les tuyères P80 + P230 sans de lourds aléas, des plans de rattrapage alors que par le passé on y arrivait.

De très gros problèmes d'organisation et un manque de main d'œuvre existent (dépassement des limites légales temps de travail, milliers d'heures supplémentaires à l'UMT, perte de compétence, utilisation récurrente de salariés en contrat précaire, etc.). Comment faire face en 5 ans à ce déficit, qu'il y ait une JV ou non ?

Sud Safran / Saint Médard  
05 57 20 79 00  
sud.snpe@snpe-syndicat.fr

Sud Safran / Le Bouchet CRB  
01 64 99 10 01  
sud.sme.crb@numericable.fr

Sud Safran / Le Haillan  
05 57 20 86 14  
syndicat@sudmetaux33.com